

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi :

Agent chargé de l'analyse juridique des situations d'étrangers en situation irrégulière (vacataire)

Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture des Hauts-de-Seine / Direction des migrations et de l'intégration / Bureau des examens spécialisés et de l'éloignement

167-177 Avenue Joliot-Curie 92013 NANTERRE CEDEX

RER A - station Nanterre préfecture ou université - BUS 159/160/304/163- Station Nanterre préfecture

Vos activités principales

Le contractuel est affecté au sein du Bureau des examens spécialisés et de l'éloignement, à la section « reconduites à la frontière ». Cette section gère au quotidien le traitement des procédures d'étrangers interpellés en situation irrégulière sur la voie publique par les services de police du département des Hauts-de-Seine (garde-à-vue et retenue administrative).

Le titulaire du poste s'assure que le dossier soumis par le service de police est complet et contient tous les éléments utiles au Préfet lui permettant de prendre une décision.

Il assure l'analyse juridique du dossier au regard du droit au séjour à la circulation et rédige le cas échéant, une mesure d'obligation de quitter le territoire français dans le respect du CESEDA, en tenant compte de la vie privée et familiale, de l'éventuelle menace à l'ordre public et des protections contre l'éloignement dont pourraient se prévaloir l'étranger.

Il assure également la rédaction des actes connexes (par exemple interdiction de retour, assignation à résidence).

Il transmet par la suite la mesure, signée par un cadre, au commissariat pour notification et assure le suivi et l'enregistrement des mesures notifiées au Fichier national des étrangers.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Vous exercez vos missions sur la base horaire de 35 heures hebdomadaires.

Permanences rémunérées en fin de journées (16h30-18h30)

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Avoir des compétences juridiques Niveau pratique A acquérir	Savoir travailler en équipe Niveau pratique requis	Avoir le sens des relations humaines Niveau pratique Requis
Avoir des compétences en informatique – bureautique Niveau pratique A acquérir	Savoir s'organiser Niveau pratique requis	Savoir s'adapter Niveau pratique Requis
Application de la réglementation Niveau pratique A acquérir		Savoir communiquer Niveau pratique Requis

Votre environnement professionnel

- **Activités du service**

Le bureau des examens spécialisés et l'éloignement constitue, avec le bureau du séjour des étrangers, le bureau de l'asile et le bureau des naturalisations l'une des composantes de la direction des migrations et de l'intégration (DMI) qui comprend 100 agents.

Le bureau des examens spécialisés et l'éloignement a la responsabilité des mesures de régularisation des étrangers en situation irrégulière, des refus de séjour après instruction des dossiers et de la reconduite à la frontière des étrangers interpellés en situation irrégulière.

- **Composition et effectifs du service**

Le bureau des examens spécialisés et de l'éloignement comprend, 20 agents (3A, 9B, 8C)

- **Liaisons hiérarchiques**

Le chef de bureau, les adjoints au chef de bureau, le Directeur des migrations et de l'intégration, le Secrétaire général.

- **Liaisons fonctionnelles**

En interne : bureau du séjour des étrangers, les services étrangers des 2 sous-préfectures,

En externe : ministère de l'intérieur (DGEF), DTSP 92, DIRECCTE 92, OFII.

Durée attendue sur le poste : 3 mois

Qui contacter ?

sgc-rh@hauts-de-seine.gouv.fr

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

CV + lettre de motivation + CNI

Date de mise à jour de la fiche de poste : 29/07/2021